

Charleroi, le 9 janvier 2013

MDR ! (Mort De Rire)

Le Budget 2013 d'austérité de la Ville de Charleroi va faire déchanter le monde culturel carolo !

Le Bourgmestre empêché de Charleroi vient de lancer sa campagne médiatique de rentrée. Il affirme ainsi dans « le Soir » que : « *Avec l'enseignement technique et professionnel, la culture est l'autre grand levier pour Charleroi* » et il ajoute d'ailleurs « *Charleroi sera « la » ville créative dont on parlera dans les dix ans.* »

Difficile de ne pas être enthousiaste à la lecture de ces mots pour les amateurs de culture et pour les professionnels que sont les opérateurs culturels situés sur le territoire de Charleroi.

La dure réalité des chiffres est tout autre. En effet, à la lecture du volet culturel du Budget 2013¹ de la Ville de Charleroi, il a de quoi les faire déchanter !

Si l'ASBL « Le Rockerill » voit ses subsides triplés et le Centre Culturel Régional « L'Eden » reçoit le même montant, **tous les acteurs culturels carolos se retrouveront en 2013 avec des moyens rabotés ou pire sans subside du tout !**

Le Cinéma le parc, le théâtre de l'Ancre, le Bois du Cazier, le Coliséum, le musée de la Photographie verront leurs subsides communaux diminués de 15 %.

Le subside pour l'organisation d'un festival de musiques passera de 35.000 € à 25.000 € tandis que celui octroyé aux sociétés théâtrales diminuera de 36,25 % mais que dire des subsides qui ne seront plus versés notamment :

- au pôle d'art lyrique géré par le palais des beaux-arts (-150.000 €) ;
- au développement de la scène musicale locale et à la promotion de la chanson française (-35.000 €) ;
- ou encore à l'ASBL Article 27, véritable outil de démocratie culturelle qui aura demain les plus grandes difficultés à faciliter l'accès à la culture aux carolos précarisés (-30.000 €)

¹ Voir annexe

Des chiffres inquiétants et choisis par la majorité sont en totale discordance avec les dires du futur Bourgmestre de Charleroi. Les beaux discours peuvent toujours nourrir l'intellect mais sans doute pas les acteurs culturels dans leur vie au quotidien...

Ces lignes budgétaires doivent être mises en parallèle avec le bilan « mitigé » des deux jours de gala de « Rire sur la ville ».

Malgré un soutien important de la Région Wallonne de 30.000 € via le Commissariat au tourisme et les 50.000 € émanant du Ministère de la Culture, ces deux spectacles ont engendré 52.010,82 € de déficit pour la Régie Communale Autonome, soit un montant de subsides publics de plus de 130.000 € pour deux soirées où seuls 1.870 spectateurs ont payé leur place sur les 3.410 présents.

Les personnes invitées (par qui ?) représentant 55 % du public !

Quelle culture pour notre Charleroi de demain ?

Celle « théorique » et Urbaine du Bourgmestre empêché ou celle « réelle » et peu ambitieuse de SA majorité en place ?

Julien Lechat

Secrétaire politique Locale de Charleroi

Luc Parmentier

Chef de groupe au conseil communal

Isabelle Meerhaeghe & Xavier Desgain

Députés wallons et communautaires

Annexe

| Subsides | 2012 | 2013 | Différence | Pourcentage |
|---|----------------|----------------|---------------|-------------|
| Subsides à l'asbl Rockerill | € 7.500,00 | € 30.000,00 | € 22.500,00 | 300,00% |
| Subsides aux organismes de fêtes et cérémonies | € 65.000,00 | € 84.582,00 | € 19.582,00 | 30,13% |
| Subsides à l'ASBL "Maison de la Presse" | € 17.855,00 | € 17.855,00 | € - | 0,00% |
| Subsides au Centre Culturel régional de Charleroi | € 560.000,00 | € 560.000,00 | € - | 0,00% |
| Subsides au palais des Beaux-Arts | € 1.267.790,00 | € 1.267.790,00 | € - | 0,00% |
| Subsides à l'ASBL Charleroi danse | € 76.995,00 | € 75.000,00 | € -1.995,00 | -2,59% |
| Subsides à l'ASBL "Parc des sports" | € 569.086,00 | € 552.013,00 | € -17.073,00 | -3,00% |
| Subsides aux sociétés sportives | € 613.405,00 | € 587.048,00 | € -26.357,00 | -4,30% |
| Subsides à l'ASBL Concert symphonique populaire | € 6.200,00 | € 5.270,00 | € -930,00 | -15,00% |
| Subsides au Centre de Culture scientifique | € 10.000,00 | € 8.500,00 | € -1.500,00 | -15,00% |
| Subsides à l'ASBL Le Coliséum | € 12.000,00 | € 10.200,00 | € -1.800,00 | -15,00% |
| Subsides au Ciné le Parc | € 45.000,00 | € 38.250,00 | € -6.750,00 | -15,00% |
| Subsides à l'ASBL Théâtre de l'Ancre | € 50.000,00 | € 42.500,00 | € -7.500,00 | -15,00% |
| Subsides à l'ASBL Bois du Cazier | € 52.000,00 | € 44.200,00 | € -7.800,00 | -15,00% |
| Subsides à l'ASBL Musée de la Photo | € 75.000,00 | € 63.750,00 | € -11.250,00 | -15,00% |
| Subsides pour l'organisation d'un festival de musiques | € 35.000,00 | € 25.000,00 | € -10.000,00 | -28,57% |
| Subsides aux sociétés théâtrales | € 20.000,00 | € 12.750,00 | € -7.250,00 | -36,25% |
| Subsides aux organismes de loisirs à caractère culturel | € 96.750,00 | € 43.771,00 | € -52.979,00 | -54,76% |
| Subsides à l'asbl les Artistes du Hainaut | € 20.000,00 | € - | € -20.000,00 | -100,00% |
| Subsides à l'ASBL Article 27 | € 30.000,00 | € - | € -30.000,00 | -100,00% |
| Subsides pour le développement de la scène musicale locale et promotion chanson française | € 35.000,00 | € - | € -35.000,00 | -100,00% |
| Subsides au PBA Pôle Lyrique | € 150.000,00 | € - | € -150.000,00 | -100,00% |
| Totaux et moyenne | € 3.814.581,00 | € 3.468.479,00 | € -346.102,00 | -13,83% |
| Transferts totaux culture, fête, sports | € 5.814.230,00 | € 5.420.874,00 | € -393.356,00 | -6,77% |